



Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-214001927-20260422-2026_04_0125-BF



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 AVRIL 2026

BUDGET PRIMITIF 2026



INTRODUCTION

Le budget primitif principal 2026 de la ville de Mont de Marsan sera de 56,2M€ dont 37,9M€ en fonctionnement et 19M€ (comprenant 10,7M€ de dépenses d'équipements et 2,1M€ de reports, 3,2M€ de remboursement d'emprunts et 3M€ d'opérations d'ordres) en investissement, restes à réaliser inclus.

La construction du budget 2026 s'inscrit dans un travail de consolidation des besoins remontés par tous les services municipaux. C'est un budget dont les actions et projets traduisent pour l'essentiel les priorités politiques de la municipalité précédente et sur lequel, compte tenu du temps imparti, nous oblige.

Pour autant, et eu égard à la situation financière illustrée par ce budget, -1,5 M€ d'Epargne nette (-850 K€ si on neutralise l'impact d'un don affecté aux actions sociales), il sera nécessaire d'étudier plus finement les projets et les actions qu'elles traduisent afin de corriger la trajectoire du BP2026 en cours d'année et pour les années futures.

Pour cela un audit financier sera commandé afin d'aider à éclairer la nouvelle municipalité sur les réelles marges de manœuvres dont elle dispose.



COMMENT LIRE NOTRE BUDGET PRIMITIF 2026

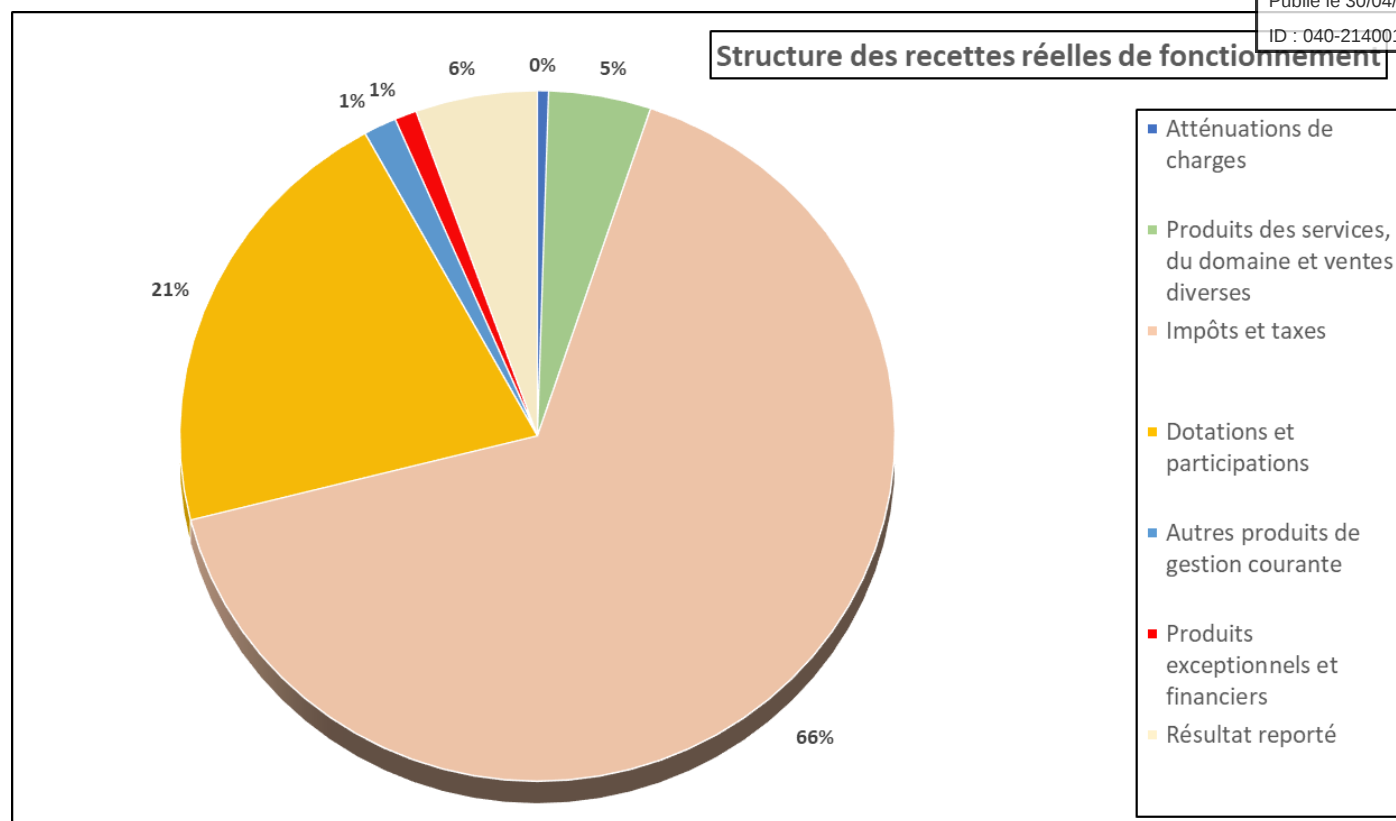
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles de fonctionnement	32 778 075,12 €	35 938 993,38 € (excédent reporté inclus)	Recettes réelles de fonctionnement
Epargne brute	3 160 918,26 €		
Remboursement de dette	3 200 215,00 €	3 160 918,26 €	Epargne brute
Dépenses d'investissement	11 221 007,50 €	6 214 215,82 €	Recettes d'investissement
		5 046 088,42 €	Emprunt



Budget principal de fonctionnement

A - Les recettes de fonctionnement courantes augmentent de 4,04%

Recettes de fonctionnement	BP 2025	BP 2026	Evolution
Atténuations de charges	160 000,00 €	180 000,00 €	12,50%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 632 140,00 €	1 664 905,00 €	2,01%
Impôts et taxes	24 114 366,00 €	23 700 070,00 €	-1,72%
Dotations et participations	7 188 691,00 €	7 516 687,80 €	4,56%
Autres produits de gestion courante	606 630,00 €	535 582,00 €	-11,71%
Total produits gestion courante	33 701 827,00 €	33 597 244,80 €	-0,31%
Produits exceptionnels et financiers	364 680,00 €	358 686,00 €	-1,64%
Résultat reporté	478 316,19 €	1 983 062,58 €	315%
Total Recettes de fonctionnement	34 544 823,19 €	35 938 993,38 €	4,04%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 320 631,20 €	1 959 586,26 €	48,38%
Total	35 865 454,39 €	37 898 579,64 €	5,67%



Atténuation de charges (chapitre 013)

Ce chapitre représente le remboursement des salaires des agents en arrêt. Il représente 0,50% des recettes. La prévision est de 180 000 €.

Produits des services (chapitre 70)

Le chapitre 70 "produits des services" s'élève à **1 664 905 €** et représente 4,63% des recettes.

Il baisse de 5% (-90K€) par rapport au réalisé 2025 en raison essentiellement de la baisse de remboursements de mises à disposition d'agents

Impôts et taxes (chapitre 73)

Le produit de la fiscalité et des taxes s'élève à 23,7 M€ et augmente de 0,83%. Ce poste représente 66% des recettes. L'évolution est inférieure à l'évolution réglementaire des bases fiscales (0,8%) en raison des baisses de bases de THRS pour la 2eme année consécutive (liée à une surévaluation de ces bases par la DGFIP en 2024)

Les taux n'évolueront pas en 2026.

Concernant la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure), le produit attendu pour 2025 s'est élevé à 434 000 €. La prévision de 2026 est de 377 000 €. Les droits de mutations réalisés à hauteur de 1,23 M€ sont prévu pour 1,25 M€.

La Taxe Finale sur la Consommation d'Electricité (TFCE) s'élève à 666 000 €.

Dotations et participations (chapitre 74)

Les différentes dotations évoluent peu. La DGF prévue est en hausse de 0,34% par rapport à 2025 (+20K€).

La DSU est revalorisée à 1 440 K€ (+90 000 € soit +6%) et la DNP est revue à la baisse soit 692 000 € (-40 K€)

Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le chapitre 75 diminue de 19% et s'élève à 535 582 € (remboursement capital décès en 2025).

Ce chapitre tient compte également du revenu des immeubles pour 535 000 € (-10 K€).

Pour information les ventes immobilières prévues au budget s'élèvent à **813 000 €**. Nous avons comptabilisé la vente de l'étage de la poste notamment et de la maison des associations.

Produits financiers (chapitre 76)

Ces chapitres intègrent notamment le fond de soutien pour le remboursement des prêts toxiques.

Opération d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Il s'agit ici de la valorisation des travaux effectués par les équipes de la ville (travaux en régie pour 500 000 €) et qui se trouvent valorisés par la suite en investissement et des neutralisations d'amortissement des subventions d'équipement versées.



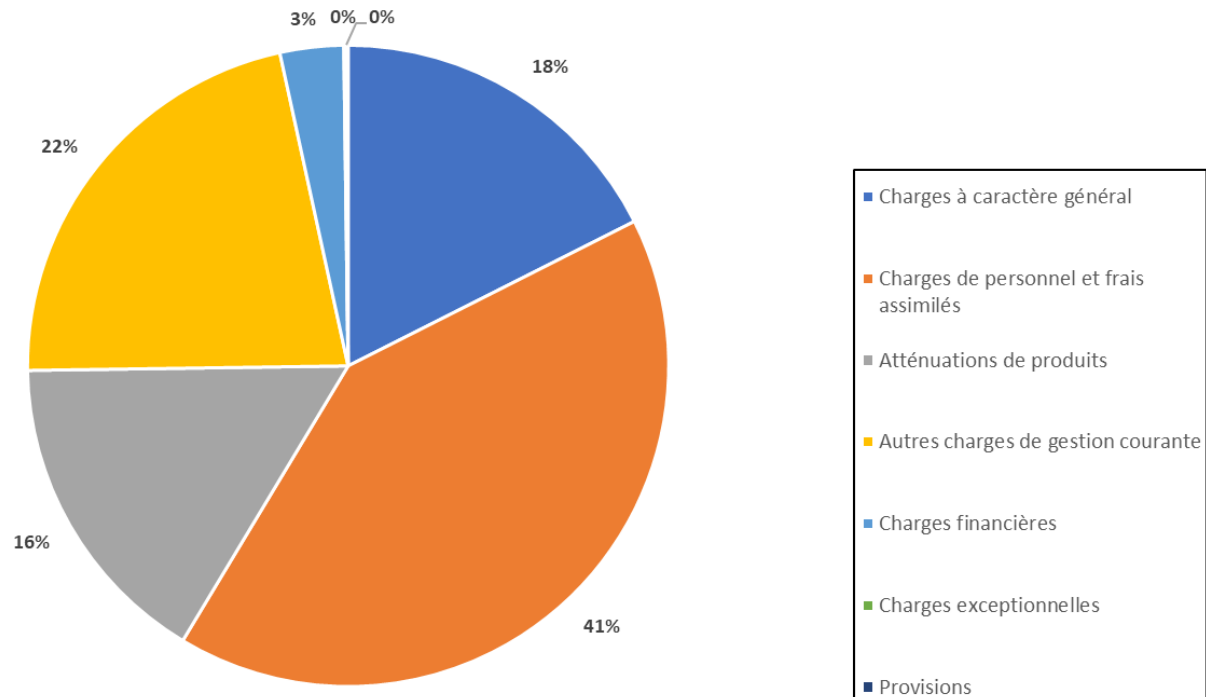
B - Les dépenses de fonctionnement courantes augmentant de 4%

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	BP 2026	Evolution
Charges à caractère général	5 877 062,30 €	5 756 909,40 €	-2,04%
Charges de personnel et frais assimilés	12 905 260,70 €	13 459 523,68 €	4,29%
Atténuations de produits	5 358 118,00 €	5 292 981,00 €	-1,22%
Autres charges de gestion courante	6 298 896,16 €	7 147 161,04 €	13,47%
Total des dépenses de gestion courante	30 439 337,16 €	31 656 575,12 €	4,00%
Charges financières	1 085 431,95 €	1 051 500,00 €	-3,13%
Charges exceptionnelles	51 500,00 €	20 000,00 €	-61,17%
Provisions	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	31 626 269,11 €	32 778 075,12 €	3,64%
Virement à la section d'investissement	1 442 551,04 €	2 245 532,58 €	55,66%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 796 634,24 €	2 874 971,94 €	2,80%
Total des dépenses de fonctionnement	35 865 454,39 €	37 898 579,64 €	5,67%

Nous augmentons les dépenses réelles de fonctionnement de 3,64%.



Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Ce poste représente 41% et augmente de 4,29%.

Il est prévu notamment :

- 186 270 € pour l'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL au 1er janvier (12 points au total sur 4 ans) ;
- 15 245 € pour l'augmentation du versement mobilité
- 14 000 € pour les avancements d'échelons et de grade (effet année pleine 2024 et 2025)
- 50 000 € des effets années pleine 2025 (recrutement garde champêtre)

- Hausse des heures supplémentaires (élections et animations)
- Indemnisation de 5j de CET : à arbitrer
- 5 créations de postes sollicitées : 143 164 € : à arbitrer (2 aux espaces verts, 2 aux PTM et 1 garde champêtre)

Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre prévoit globalement une baisse de 2% (-120 K€) par rapport au prévisionnel 2025

Parmi les principales dépenses on peut noter :

- Les dépenses énergétiques : 1,86 M€ en hausse de 13 000 € en raison de la hausse des tarifs d'acheminements et de la TVA et de la hausse des carburants. Prévision au plus juste et fonction des conditions climatiques et des coûts des carburants 2026.
- Les fournitures : 781 000 € en hausse de 40K€ pour caler au réalisé 2025 (hors rattachements)
- Les contrats de prestations de services (art 611) : 425 000 € : contrat de prestation piscine, ADS, CLTDI pour déchets et logiciel ; en hausse de 25 000 €
- Les dépenses d'entretien et de maintenance du patrimoine (arts 615): 685 000 € (en baisse de 40 000 € par rapport au BP)
- 338 000 € d'assurance dont l'assurance Dommages-Ouvrage (83 K€) pour le Musée ainsi que 285 000 € de transport de biens pour le déménagement du musée et 60 000 € de location supplémentaire pour le stockage des œuvres du Musée

Atténuation de produits (chapitre 014)

Ce poste baisse de 1,22% en raison d'une baisse des dégrèvements fiscaux.

Les atténuations de produits comprennent principalement le reversement à Mont de Marsan Agglomération de l'attribution de compensation. Le montant augmente de 100 K€ en raison de l'actualisation des coûts des services mutualisés (tel que délibéré en conseil municipal de décembre 2025)

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Le chapitre 65 augmente de 14% pour s'élever à 7 147 161 €.

Ce poste comprend les participations aux budgets annexes régie des fêtes, ZAC et PRU.

Le niveau des **subventions versées aux associations** s'élève à **1 155 500 €** comme en 2025

A noter que nous prévoyons 140 000 € pour notre participation au festival Flamenco.

Nous maintenons un niveau de subventionnement associatif très important.

La subvention à la **régie des fêtes** s'élève quant à elle à **726 700 € (+126 700 €)** sachant que le montant sera ajusté au réel besoin en fin d'année en fonction de la billetterie et des coûts réels.



La subvention au budget annexe **PRU** s'élève à **230 000 €** (idem 2025).

La subvention au budget annexe **ZAC quartier Nord Peyrouat** est quant à elle **de 426 456 €**.

La subvention au SDIS s'élève à **984 503 €**.

Par ailleurs, la subvention normale au CCAS pour 2026 reste identique pour s'élever à **1 717 000 €**. Cependant la commune de Mont de Marsan va bénéficier d'un Don d'un Landais (comme 7 autres communes) de 675 000 € qui doit être affecté aux besoins sociaux. Ce don est imputé réglementairement en investissement et nous prévoyons à ce stade de l'affecter en dépense de fonctionnement pour alimenter la subvention au bénéfice du CCAS/CIAS pour les besoins sociaux montois. La subvention CCAS est prévue pour **2 392 000 €**.

L'école de musique du conservatoire départemental de musique bénéficie d'une subvention de **367 188 € de subvention** sans compter la mise à disposition des locaux.

Charges financières (chapitre 66)

Le chapitre 66 "charges financières" diminuent de 3% et s'élève à 1,05M€.

Charges exceptionnelles (chapitre 67) et provision (68)

Ces deux chapitres concernent des crédits d'annulation de titres et de provisions pour créances irrécouvrables.



Budget principal d'investissement

1 - Recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2025	2026	Evolution
Subventions d'investissement	1 234 093,00 €	2 948 766,00 €	138,94%
Opérations pour compte de tiers	600 000,00 €	261 186,39 €	-56,47%
Emprunts et dettes assimilées	3 449 206,31 €	5 046 088,42 €	46,30%
Total des recettes réelles d'équipement	5 283 299,31 €	8 256 040,81 €	56,27%
Dotations, fonds divers et réserves	1 050 000,00 €	1 705 000,00 €	62,38%
Résultat reporté	0,00 €	793 136,56 €	
Produits des cessions d'immobilisations	537 500,00 €	813 000,00 €	51,26%
Total des recettes réelles	6 870 799,31 €	11 567 177,37 €	68,35%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 686 692,74 €	2 874 971,94 €	7,01%
Opérations patrimoniales	41 887,62 €	1 057 003,75 €	2423,43%
Virement de la section de fonctionnement	1 552 492,54 €	2 245 532,58 €	44,64%
Total (hors 1068 affectation du résultat)	11 151 872,21 €	17 744 685,64 €	59,12%

Parmi les 2,9 M€ de subventions, on trouve notamment :

- 160 000 € de produit des amendes
- 2,8 M€ pour le musée.
- 0,2 M€ d'opération pour compte de tiers (travaux de voirie laulom délégué à la ville : en dépense et en recette)

Le montant de l'emprunt prévu correspond dans l'immédiat au montant nécessaire à l'équilibre du budget (5 M€).

Dans le poste dotations et fonds divers, nous retrouvons la taxe d'aménagement (340 000 €) et le FCTVA (690 000 €) et le don de 675 000 €.



2 - Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2025	2026	Evolution
Immobilisations incorporelles	309 690,00 €	367 207,00 €	18,57%
Subventions d'équipement versées	1 032 107,00 €	738 698,20 €	-28,43%
Immobilisations corporelles	2 649 549,00 €	3 926 418,30 €	48,19%
Immobilisations en cours	2 243 159,54 €	5 931 389,00 €	164,42%
Opérations pour compte de tiers	600 000,00 €	257 295,00 €	-57,12%
Dotations, fonds divers	26 000,00 €	0,00 €	-100,00%
Total des dépenses réelles d'équipement	6 860 505,54 €	11 221 007,50 €	63,56%
Emprunts et dettes assimilées	2 928 847,85 €	3 200 215,00 €	9,27%
Total des dépenses réelles	9 789 353,39 €	14 421 222,50 €	47,32%
Travaux en régie, opération patrimoniale	1 362 518,82 €	3 016 590,01 €	121,40%
Total des dépenses	11 151 872,21 €	17 437 812,51 €	56,37%

Les dépenses **d'équipement hors reports** représentent **11,2 M€**.

Le montant des restes à réaliser s'élève à 2,1 M€.

BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-214001927-20260422-2026_04_0125-BF



Vie de la Cité - proximité

	Cadre de vie :	2 013 309		Voirie	1 044 077
dont	APCP matériels des équipes et SQVT (Santé Qualité de Vie au travail)	730 000	dont	Aménagement de la voirie	398 200
dont	Matériel Police Municipale	25 000	dont	Feux tricolores	90 000
dont	Mobilier Matériel	32 000	dont	Mobilier urbain	150 000
dont	Etude maison des 1000 premiers jours	5 760	dont	Matériel et outillage	10 000
dont	Subvention SDIS	66 782	dont	Participation aux travaux de Sabres	195 000
dont	Vidéoprotection	150 000	dont	Participation PC et extension réseau électrique	80 877
dont	Espaces verts	81 200	dont	réseau étude (géoréférencement)	60 000
dont	Informatisation numérisation dématérialisation	180 115	dont	Réfection allée cimetière Saint Vincent	40 000
dont	Mise en conformité Bâtiments communaux ADAP +logements	475 000		Travaux parking	20 000
dont	Concession cimetières	49 180			
dont	Nahuques : cheptel + mobilier	4 000			
dont	Divers études et travaux parkings	201 272			
	Sport	1 467 423		Culture	6 007 889
dont	Mise à niveau des équipements sportifs salle + stade	210 860	dont	Mobilier école de musique	2 500
dont	Travaux piscine	82 980	dont	Travaux Musée	5 910 389
dont	Salle omnisport Beillet	130 000	dont	Aménagement musée	95 000
dont	Réfection Piste athlétisme	858 000		Conseils de quartier	100 000
dont	Eclairage Terrains plaine des sports et Boniface	167 283	dont	Conseils de quartiers	100 000
Développement de la Ville					
	Cœur de ville	214 000		Urbanisme - Foncier	40 000
dont	Ravalement de façades	180 000	dont	DIVERS acquisition +études	40 000
dont	OPERATION COEUR DE VILLE (hors tvx pour cpte de tiers)	34 000		Performance énergétique	100 000
			dont	Travaux suite diagnostic énergétique	100 000



Ce budget d'investissement relève d'une programmation issue de l'équipe municipale précédente. Compte tenu du budget, certains choix et arbitrages n'ont pu se réaliser. Il conviendra d'y revenir à l'occasion de Décisions Modificatives futures.

1. Vie de la Cité : 7 843 932 € (BP)

1.1 Cadre de vie et équipements municipaux : 2 013 309 € dont :

730 000 € seront investis pour améliorer ou renouveler les véhicules et matériel afin d'accompagner les équipes municipales (581 K€) et pour travailler dans les meilleures conditions de sécurité (149 K€). Cette démarche vise à améliorer les conditions de travail de nos employés et donc améliorer leur santé.

475 000 € sont prévus dans l'aménagement et la **mise en conformité de bâtiments communaux** (bâtiments recevant du public et logements sociaux). Ce montant intègre une enveloppe de 450 000 € pour les travaux de rénovation des bâtiments et ADAP et 25 000 € pour les logements sociaux,

180 115 € pour l'informatisation de nos services.

66 782 € de subvention d'équipement pour le SDIS et **98 633 €** de subvention d'équipement pour le budget annexe stationnement afin d'investir dans les caméras et ascenseur

150 000 € sont prévus pour renforcer la **Vidéoprotection**

1.2 Le chantier de la voirie : 1 044 077 €

Mont de Marsan dispose d'un réseau de voirie de **180 km** : quasi équivalent à une ville de 100 000 habitants.
Cette année :

- **398 200 €** sont prévus pour l'aménagement de voirie (pile de la passerelle, chemin de halage,...)
- **120 000 €** pour le mobilier urbain ;
- **60 000 €** pour le géoréférencement des réseaux et **22 877 €** de déplacement de transformateurs et de participation aux extensions de réseaux ;
- **195 000 €** pour la participation aux travaux de Sabres : à noter que cette opération a fait l'objet d'un financement exceptionnel pour une opération de voirie (80 % avec 1 M€ de l'agence de l'eau compte tenu de l'exemplarité du projet en termes de transition écologique). Au total la ville versera 900 000 € de fond de concours.

Enfin, une enveloppe **90 000 €** pour le renouvellement de feux tricolores et **10 000 €** de matériel et outillage et agencements.

1.3 Culture et patrimoine : 6 007 889 €

Il est prévu un crédit de paiement (CP) pour le programme de réhabilitation du Musée dont le coût 2026 s'élève à 5 910 388 € avec 2 788 000 € de subventions. Pour rappel le coût Ht du projet est de 16,8 M€ HT en deux phases.

1.4 Conseils de quartiers : 100 000€

Depuis 2009, les conseils de quartier ont à leur disposition une enveloppe conséquente pour mener des investissements, très appréciés par les habitants. En 2025, ont été réalisés des achats d'appareil de piéage et du marquage ausol.

L'enveloppe budgétaire en investissement est reconduite pour 100 000 € en 2026.

1.5. Rénovation des équipements sportifs : 1 467 423 €

Sont prévus en 2025 :

- 858 000 € sont prévus pour la réfection de la piste d'athlétisme
- 130 000 € seront consacrés à des travaux dans la salle omnisport du beillet
- 66 000 € pour la réfection du court de tennis de l'argenté
- 35 000 € pour les tennis de l'argenté
- 167 283 € d'éclairage (lampe du stade Boniface, Jacques Foix, la Hiroire
- 82 980 € pour une étude d'optimisation du réseau de chaleur sur la piscine ;
- 163 160 € sont prévus pour la mise à niveau des équipements sportifs (but, main courante, sautoir, ligne d'eau, recharge liège pour terrain d'honneur...)

2. Le Développement de la Cité : 354 000 €

2.1 Le cœur de ville : 214 000

Pour 2026 l'accent sera mis sur l'opération façades (180 k€),

2.2 Urbanisme / foncier : 40 000€

40 000 € d'études d'urbanismes et de suivi de l'opération façades.

3.3 Performance énergétique : 100 000 €

Nous continuons les investissements dans le cadre de la mise en œuvre du programme national TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) signé par Mont de Marsan Agglomération, avec des investissements sur les bâtiments communaux afin d'améliorer sensiblement leur **performance environnementale** et ainsi réduire leur empreinte écologique.

Budgets annexes

Régie des fêtes : le budget 2026 s'inscrit avec un plateau de la madeleine 2026 amélioré dans le but d'améliorer la billetterie. Mais avec des incertitudes liées aux surcoûts en matière de sécurité. La subvention d'équilibre prévue pour 2026 s'élève à 726 K€

Régie PFM/CREMA :

Le budget 2026 prévoit des travaux de rénovation et d'amélioration des équipements.

Avec une activité en croissance importante, le crématorium le lancement d'une étude de programmation pour une extension du crématorium et du funérarium.

Géothermie

En 2026, le budget fonctionnement s'élève à 2 146 k€.

En investissement, il est prévu le report de la réhabilitation du forage GMM1 (non réalisé en 2025 pour raison technique et administrative avec la base aérienne) pour un montant de 1,4 M€, le raccordement (Pose des conduites, organes hydrauliques et de régulation...) et fourniture des échangeurs correspondant aux projets suivants :

- Ancienne école du Carboué (150 k€)
- EHPAD de l'Argenté (300k€)

Le budget investissement d'élève à 2.025 M€

Le Parc de Stationnement

Ce budget prévoit des travaux de rénovation des parkings avec une subvention de la ville de 98 633 €.